

## AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

### OPH 66 - MME HERMELINE MALHERBE, PRÉSIDENTE

M. Aldo RIZZI - Directeur Général

5-7 rue Valette

BP 60440 - 66004 PERPIGNAN

Tél : 04 68 55 33 30 - Fax : 01 55 66 62 84

L'avis implique un marché public.

<b>Objet</b>	<b>Mission de maîtrise d'œuvre relative à la construction de locaux destinés à la police municipale sur la Commune de CERET Place Guitard</b>
<b>Type de marché</b>	Services
<b>Mode</b>	Procédure adaptée
<b>DESCRIPTION</b>	La présente consultation concerne la création d'un bâtiment de services destinés à la Police Municipale Place Guitard à CERET. Le règlement de consultation (phases 1 et 2) et le programme des travaux sont téléchargeables sur le site <a href="http://www.marches-securises.fr">www.marches-securises.fr</a>
<b>Forme</b>	Prestation divisée en lots : Non
<b>Conditions relatives au contrat</b>	
<b>Financement</b>	Emprunts et subventions
<b>Conditions de participation</b>	
	<b>Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :</b> Les candidats devront produire un dossier "candidature" comprenant les documents suivants : déclarations et attestations mentionnées à l'article R.2143-3 du Code la Commande Publique (DC1 DC2 ...) - Note organisationnelle, références récentes etc ... Critères de sélection des candidatures : compétences, références et moyens des candidats (cf. art 4.2 du règlement de consultation). Les candidatures devront être obligatoirement être adressées par voie électronique sur le site <a href="http://www.marches-securises.fr">www.marches-securises.fr</a> .
<b>Critères d'attribution</b>	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 60 % : Valeur technique de l'offre 40 % : Prix
<b>Renseignements</b>	<b>administratifs</b> OPH 66 Service Marchés 5-7 Rue Valette 66004 PERPIGNAN <b><u><a href="mailto:marches@office66.fr">marches@office66.fr</a></u></b>
<b>Candidatures</b>	Remise des candidatures le <b>15/03/21 à 16h00</b> au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
<b>Dépôt</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b><u>Déposer un Pli dématérialisé</u></b></li></ul>
<b>Renseignements complémentaires</b>	
	Participation à la 2ième phase : 3 candidats maximum
<b>Recours</b>	Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Montpellier  
6, rue Pitot  
34063 Montpellier Cedex  
Tél : 04 67 54 81 00 - Fax : 04 67 54 74 10  
**greffe.ta-montpellier@juradm.fr**

Envoi le 18/02/2021 à la publication